

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Le journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : Pour Roubaix : 48 fr. par an, 10 fr. pour six mois, 6 fr. pour trois mois. Pour le dehors, les frais de poste en plus. Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve, A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 30 juin.

Nous croyons devoir rappeler que c'est à dater de demain, 1^{er} juillet, que le traité de commerce conclu avec l'Angleterre va recevoir une première application, à l'égard de la houille et du coke.

Les droits actuels sur la houille sont de 3 fr. 60 c. la tonne avec le décaime, lorsque l'importation a lieu par mer, des Sables-d'Olonne à Dunkerque. Ce droit est de 4 fr. 80 c. par toutes les autres frontières de terre et de mer, à l'exception de celles de la Meuse, pour lesquelles il n'est que de 1 fr. 20 c. Le droit sur le coke est de moitié en sus des droits fixés pour la houille crue.

Le traité place sous le même régime la houille et le coke; il remplace le droit de 3 fr. 60 c. par celui de 4 fr. 80 c., et il décide que d'ici à quatre ans la houille et le coke paieront, par toutes les frontières de terre et de mer, un droit uniforme qui ne pourra être supérieur à ce taux, soit 15 c. les 100 kil., plus les deux décimes de guerre. Ainsi disparaîtra le système des zones, si souvent attaqué comme constituant une véritable inégalité entre les citoyens d'un même Etat. Par un article spécial, les deux gouvernements ont, en outre, pris l'engagement de ne pas interdire l'exportation de la houille et de n'établir aucun droit de sortie de ce combustible.

Les autres dispositions résultant du traité pour les marchandises d'origine et de manufactures britanniques seront applicables en France dans les délais suivants :

- 1^o Pour les fontes, les fers et les aciers, à partir du 1^{er} octobre 1860;
- 2^o Pour les ouvrages en métaux, outils, machines et mécaniques, avant le 31 décembre 1860;
- 3^o Pour les fils et tissus de lin et de chanvre, à dater du 1^{er} juin 1861;
- 4^o Enfin, pour les autres articles, à partir du 1^{er} octobre 1861.

Le *Moniteur* vient de publier le tableau du prix de l'hectolitre de froment pendant la dernière semaine de mai et les deux premières semaines de juin. Ce tableau constate, dans les diverses régions, une hausse qui varie depuis 1 25 par hectol. (Toulouse, Gray, Marseille), jusqu'à 3 15. (Maran, Soissons, Paris). Les plus hauts cours appartiennent au département du Nord, où le blé est monté jusqu'à 25 19 l'hectol., et les plus modérés aux départements du Midi et de l'Est, qui n'ont pas dépassé, jusqu'au 15 mai, 20 42 et 20 53. On sait qu'à partir du 20 courant, il y a eu réaction en baisse à peu près générale.

Le prix moyen de l'hectolitre de froment, arrêté par le ministre de l'agriculture et du commerce, pour servir de régulateur, est de 23 fr. 94 c. pour la 2^e section de la 3^e classe, dont font partie les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Dans le tableau régulateur du prix de l'hectol. de froment, publié par le *Moniteur*, la troisième classe, section unique, dans laquelle figure Bergues, pour le département du Nord, porte les cotes suivantes :

	D sem. mai.	1 ^{re} sem. juin.	2 ^e sem. juin.
Mulhouse.	20 30	21 58	22 19
Strasbourg.	22 04	22 35	23 18
Bergues.	23 46	24 69	27 41
Arras.	22 61	25 70	25 72
Roye.	20 95	23 40	24 35
Soissons.	23 24	24 98	24 98
Paris.	21 95	24 65	25 19
Rouen.	22 04	22 50	23 03
Saumur.	20 03	12 18	22 23
Nantes.	21 42	22 13	24 19
Marans.	17 97	18 83	22 25

Le prix moyen régulateur de la classe est donc de 21 fr. 77 c. pour la première section, de 23 fr. 94 c. pour la seconde, et de 21 fr. 44 c. pour la troisième.

Le prix moyen est de 22 fr. 28 c.

Direction générale des Postes.

La direction générale des postes nous informe qu'à partir du 1^{er} juillet 1860, les journaux et les ouvrages périodiques expédiés, par la voie de terre, pour les territoires de Parme, de Modène, des Romagnes et de la Toscane, seront soumis aux conditions d'envoi et aux taxes d'affranchissement applicables aux objets de même nature, adressés de France dans les Etats Sardes par la même voie.

Il n'est apporté aucune modification dans les conditions d'envoi et les taxes d'affranchissement applicables aux journaux adressés de France en Toscane par la voie de mer.

Un décret du 18 juin approuve le traité conclu entre le maire de la ville de Lillers et la Compagnie du chemin de fer du Nord, aux clauses et conditions énoncées audit acte, d'où il résulte notamment que la Compagnie s'est engagée, moyennant une indemnité de 30,000 francs, à modifier le tracé de la ligne ferrée d'Arras à Hazebrouck, en vue de rapprocher du centre de la ville la gare qui doit être établie à Lillers.

Indépendamment des congés provisoires de libération accordés récemment, après leur rentrée en France, aux militaires de la classe de 1853, dont le temps de service expire le 31 décembre prochain, et qui, faisant partie de l'armée d'Italie, n'avaient pu jouir de ces congés depuis longtemps déjà accordés aux militaires des corps stationnés dans les garnisons de l'intérieur, des congés de six mois, à titre de soutiens de famille, sont accordés, en ce moment, aux hommes des diverses classes appartenant aux corps revenant d'Italie, qui justifient y avoir droit à titre de soutiens de famille.

Ces congés de six mois sont délivrés dans une proportion qui s'élève, comme pour les corps stationnés en France dans lesquels cette mesure a été déjà discutée, à une moyenne de cinquante hommes par régiment.

On lit dans l'Echo du Nord :

« Nous avons annoncé, dans les quelques lignes que nous avons publiées à propos des fêtes de Lille, l'organisation prochaine d'un carrousel, offert par des jeunes gens de notre ville, dans les jardins du Pré-Catelan. »

« Ce carrousel est aujourd'hui chose décidée; il sera donné, croyons-nous, le 8 juillet, et sera l'occasion d'une jolie fête avec illumination, feu d'artifice et départ en ballon de l'aéronaute Godart. »

« Des invitations ont été adressées à la jeunesse de Roubaix, Tourcoing, Armentières, etc., et l'on va jusqu'à assurer que les jeunes gens de ces localités se proposent déjà de rendre aux Lillois la fête qui leur sera offerte. »

« Voilà une double bonne fortune pour notre Pré-Catelan, qui a été si maltraité, depuis son ouverture, par le mauvais temps. »

Tous les journaux de Lille parlent de cette fête magnifique qui doit avoir lieu prochainement et dont la date, quoiqu'on en dise, n'est pas encore fixée.

Nous n'avons pas appris que des invitations aient déjà été adressées aux jeunes gens de Roubaix et de Tourcoing.

L'idée d'organiser un carrousel dans les jardins du Pré-Catelan, rencontrera beaucoup d'amateurs.

Nous publierons, s'il y a lieu, les détails relatifs à cette fête à laquelle tout le monde voudra assister.

Les débuts de la troupe dramatique de M. Vaincourt, directeur privilégié de M. le ministre d'Etat, auront lieu le dimanche 8 juillet.

Nous croyons pouvoir affirmer que les quelques représentations qui vont être offertes au public roubaisien intéresseront vivement les amateurs de spectacle.

La composition du répertoire, qui comprend toutes les pièces ayant obtenu à Paris la plus

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 30 JUIN 1860.

N° 6

UNE INTRIGUE DE COUR

NOUVELLE HISTORIQUE

PAR L. MUELBACH

IV.

L'IMPÉRATRICE CATHERINE. (SUITE).

« Potemkin a beaucoup nui à votre flotte, il a ruiné votre armée, et, chose plus déplorable encore, — il compromet votre nom aux yeux du monde; il vous aliène les cœurs de vos fidèles sujets. Si vous voulez vous débarrasser d'un homme si dangereux, je vous servirai, au péril de ma vie, mais si vous préférez attendre, temporez, je ne puis concourir à des mesures dont les ressorts principaux sont la flatterie, l'artifice et la duplicité. »

« Je te crois! » s'écria l'impératrice, versant des larmes amères. Potemkin mérite tous ces reproches, la raison me le dit; mais hélas! l'âge a épuisé mon caractère et tué mon énergie, et je n'ai pas la force d'accomplir mon devoir. »

Reproduction interdite.

— Un mot, un signe, un coup d'œil de Votre Majesté, et la Russie sera délivrée de ce vampire qui épuise ses forces, ses richesses, et qui la déshonore.

— Non, Grégoire, pas de moyens violents. Je te remercie de ton dévouement; je n'oublierai jamais que tu as offert d'exposer de nouveau tes jours pour moi. Mais mon cœur n'a pas le courage de dire : « Tue le géant dont l'ombre obscurcit mon trône! » Il me semble que sa chute ébranlerait la Russie et ferait écrouler ce palais sur moi, comme un tremblement de terre. Tu le vois, Grégoire, je ne suis qu'une faible femme, qui n'a pas même la force de punir.

— Je vois, Majesté, que vous préférez à ma patrie l'auteur de ses maux, dit Orloff d'un air sombre. Vous sacrifiez la Russie à Potemkin; aussi, madame, n'ai-je plus rien à dire ni à faire ici. Pour servir la cause de la justice, j'aurais été jusqu'à exercer l'office de bourreau, jusqu'à trancher la tête du coupable; mais les voies détournées du mensonge, de l'intrigue, de la perfidie, de la lâcheté qui assassine à coups d'épingle, me sont et me seront toujours inconnues. Que vos courtisans hypocrites s'y glissent comme de souples et agiles lézards, elles sont trop étroites pour Orloff. Adieu donc, Catherine, laissez-moi retourner à Gatchina puisque ma présence est inutile à St-Petersbourg. Adieu! »

Il s'approcha d'elle, lui prit la main, y déposa un baiser brûlant, et sortit du cabinet. Il traversa lentement les salons, la tête baissée, l'air pensif et abattu, et l'impératrice suivit des yeux, avec une profonde tristesse, cet homme sur qui elle avait compté comme sur un sauveur, et qui l'abandonnait au milieu du danger. Une anxiété indicible s'empara d'elle; elle se sentit seule, délaissée, sans aucun espoir de salut.

« Orloff, Orloff! » cria-t-elle; et elle s'élança après lui de toute sa vitesse.

Le comte allait sortir par une porte, ouvrant sur un corridor; il s'arrêta, se retourna, et, la main sur la poignée, il attendit Catherine, qui accourait les joues pourpres, la respiration haletante, les traits bouleversés.

« Orloff, lui dit-elle à voix basse, ne pars pas aujourd'hui, accorde-moi trois jours; peut-être ma raison triomphera-t-elle de mon cœur, peut-être surmonterai-je ma faiblesse et me déciderai-je à punir un homme; peut-être accepterai-je ton offre. Reste donc, et attends mes ordres; j'ai besoin de tes conseils et de ton appui. »

— Eh bien, j'attendrai, le glaive en main, prêt à frapper au premier signe de Votre Majesté. Mais, le délai expiré, je quitte Saint-Petersbourg pour ne jamais y revenir. Trois jours donc! »

Il s'inclina légèrement et disparut derrière la lourde portière.

« Trois jours donc! » murmurait la czarine en traversant à pas lents les salons silencieux.

Elle rentra dans son cabinet et se dirigea vers le divan pour s'y remettre de ses émotions. Triste, le front incliné, elle répétait d'un air pensif :

« Il attendra trois jours, que... »

Tout à coup, elle poussa un cri perçant, chancela, recula épouvantée, et, les lèvres tremblantes, frissonnant comme à la vue d'un spectre, elle demeura immobile, les regards fixés sur le divan.

Il était occupé par Potemkin.

V.

L'IMPÉRATRICE ET SON MAITRE.

Pâle, les bras croisés, l'œil étincelant de colère, Potemkin semblait prêt à foudroyer sous ses regards l'impératrice, qui tremblait devant lui, et qui n'avait ni le courage d'appeler au secours, ni la force de saluer d'un seul mot ce visiteur inattendu.

Tout à coup le prince se dressa de toute la hauteur de sa taille imposante.

Catherine recula; mais Potemkin, passant devant elle, se dirigea vers la porte par laquelle elle venait d'en venir, la ferma brusquement et en mit la clef dans sa poche.

L'impératrice, qui l'avait suivi des yeux avec effroi, tressaillit et promena dans la pièce des regards anxieux. Point d'issue, nul moyen de salut, la fuite impossible! Elle était seule, toute seule avec Potemkin.

Pas un mot n'avait été prononcé jusque là, et ce silence avait pour la czarine l'éloquence la plus sinistre et la plus terrible; il torturait plus son cœur que les reproches les plus violents.

Enfin Potemkin le rompit; se plaçant en face de Catherine, et fixant sur elle des regards courroucés, il dit d'un ton railleur :

« Si Potemkin trouble la paix de votre âme, commandez, et il disparaîtra, et vous n'entendrez plus parler de lui. »

— Oh! il a entendu, il sait tout! s'écria Catherine épouvantée.

— Oui, il sait tout, répéta en riant le prince. Grâce à la clef que m'a donnée Catherine, je suis parvenu jusqu'ici, et, caché derrière cette tenture, j'ai entendu Orloff offrir à l'impératrice ses offres de bourreau. Pourquoi les avoir refusés?